BSV n°3 du 15 mai 2019



Animateur référent Jean-Marie MILLIARD

FREDON HN 02.77.64.50.31 jean-marie.milliard@fredon-hn.com

Animateur suppléant

Valérie PATOUX CA 14 02.31.53.55.09 v.patoux@calvados.chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto2.









L'essentiel de la semaine :

La majorité des parcelles n'est pas levée, mais l'émergence est proche pour celles plantées mi avril. Les mises en cultures de début avril sont pour certaines levées et quelques unes font état de blanchiments dus au

désherbage.

Ce début de semaine, les opérations de buttage définitif dans le secteur du Mont Saint Michel ont démarré.

Dans les zones de production de légumes, des repousses de pommes de terre sont observées, sans symptômes de mildiou. La végétation est également saine sur les tas de déchets/écarts de triage.

Avec la levée des pommes de terre, il est urgent de gérer cette source d'inoculum primaire du mildiou!

Pour mémoire, les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1 km!

Côté ravageurs, aucun signalement pour le moment dans les parcelles observées.



Photo: P Lericque



Photo: ML Blanc

MILDIOU

Situation sur le terrain

Aucune tache de mildiou n'a été observée sur les repousses présentes sur les tas de déchets. Pour le moment la situation est saine.

La lutte contre le mildiou débutant avant que cette maladie n'ait atteint les parcelles, pensez dès maintenant à gérer les sources d'innoculum primaire. Les pommes de terre, lorsqu'elles vont se développer en parcelles, vont également se développer « ailleurs »...

Pour rappel, la gestion des tas de déchets s'opère :

- ♦A la chaux vive, s'il y a beaucoup de tubercules et un risque d'écoulement de jus
- ♦Pose d'une bâche plastique lorsqu'il y a principalement de la terre (écart de triage)

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment : Chambres d'agriculture de Normandie, Comité Nord, Capseine, SILEBAN, FREDON BN et HN, agriculteurs Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision MILEOS®, mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Secteurs météorologiques	Date(s) où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque * au 15/05	Seuil de nuisibilité atteint le 15/05/19			Pluie depuis le 08/05/2019	
illeteorologiques			VS	VI	VT	08/03/2019	
Bernières sur Mer (14)	Indisponible						
Bretteville G Caux (76)	11 mai		non	non	non	18 mm	
Carpiquet (14)	Indisponible						
Damblainville (14)	Indisponible						
Etrépagny (27)	11 mai		non	non	non	33 mm	
Le Neubourg (27)	11 mai		non	non	non	32,5 mm	
Luneray (76)	11 mai		non	non	non	10,5 mm	
Yvetot (76)	9, 11 et 12 mai		non	non	non	16 mm	

^{*}Niveau de risque = réserve de spores

Nul	Faible	Moyen	Fort	Très fort

Analyse de risque

Les données du tableau ci dessus, ne correspondent qu'à une information à la date indiquée, et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Malgré l'arrêt des précipitations, le retour d'un temps ensoleillé reste accompagné de températures fraîches. Ces dernières sont depuis plusieurs jours peu favorables au mildiou.

Les quelques contaminations enregistrées l'ont été à un moment où les parcelles en cours de levée étaient rares. Le seuil de nuisibilité était il atteint ?

Pour tenir compte du seuil de nuisibilité, il faut que les 3 conditions suivantes soient réunies :

- ♦ Stade 30% de levée atteint
- ♦ Réserve de spores ayant atteint les niveaux suivants (faible pour VS, moyen pour VI ou fort pour VT)
- ♦ Température et hygrométrie favorables aux contaminations.

Pour rappel, les conditions climatiques favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

- ♦ 6 heures à une température de 21°C
- ♦ 8 heures à une température de 15°C
- ♦ 17 heures à une température de 10°C